



Conseil exécutif 2020-2021
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #1 - Hiver 2021
Lundi le 11 janvier 2021
Rencontre En-Ligne: Format VisioConférence Teams

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.

Présent.es:

Émily Abud
Maxime Barrette-Bourque
Marie-Clarisse Berger
Thomas Blackburn-Boily
Saïd Kassabie
Noémie Painchaud
Béatrice Petitclerc
Yan Simoneau

Observateur.rices:

Gaëlle Feruzi Salimata

1. **Ouverture de la séance**
Ariane Tévis-Beauchamp déclare l'ouverture de la séance à 19H06.
2. **Désignation du praesidium**
Noémie Painchaud propose Ariane Tévis-Beauchamp à la présidence et Marie-Clarisse Berger au secrétariat.
Béatrice Petitclercs appuie.

Proposition adoptée à l'unanimité.

3. **Adoption de l'ordre du jour**
Yan Simoneau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Saïd Kassabie appuie.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Adoption des procès-verbaux

Saïd Kassabie propose l'adoption du procès-verbal de la réunion 23 novembre 2020.

Béatrice Petitclerc appuie.

Béatrice Petitclerc: Je vais corriger l'heure de la fermeture, car c'était pas noté.

AU.

5. Tour de table

5.1. Objectifs pour la session H21

Thomas Blackburn-Boily: :) + objectifs (2): 1. Gagner le carnaval!!! :) + 2. Parler plus aux externes

Marie-Clarisse Berger: Guicci. AEND (one love). Être présente pour les premières

Yan Simoneau: MC tu pourrais inciter les premières à s'impliquer pour l'an prochain (CE/CA). Je trouve ça dommage que la session soit en ligne. Au niveau de mon poste, je veux monter un beau document complet pour le prochain trésorier et je veux aussi contacter revenu-québec car c'est un dossier qui traîne depuis près d'un an. Sinon ça va bien et j'ai hâte de recommencer la session

Maxime Barrette-Bourque:

Court terme:

- Élection des personnes représentantes de troisièmes années: en cours
- Élection des personnes représentantes de classe:
- Régler le dossier des consultations des examens
- Revoir la possibilité d'avoir la possibilité des polycops en ligne.
- Sonder les étudiants à savoir s'i.elles préfèrent l'enseignement à distance ou présents (avec ou sans examen à distance): Peu utile puisque ça provient du rectorat
- Gérer les dossier du quotidiens

Moyens termes:

- Publication du vidéo pour le changement des directives facultaires pour les examens
- Commencer à préparer mon dossier de transition
- Aborder la pertinence du RÉGime (partenariat avec la COOP). C'est somme toute pas mal de travail contrairement au groupe Facebook Jurilivre explose.

Emily Abud : Projet santé mentale+ calendrier self-care

Béatrice Petitclerc : Bons temps des fêtes. Ajout des PV des AG depuis 2019. Pu d'erreur pour rencontre du CE. Améliorer les médias sociaux de l'AGED instababe*.*

Noémie Painchaud: Work work work work work, they see me doing work work work work work. Objectifs: Donner les purells+donner plus d'infos sur la course au stage+Guru

Arianne Tévis-Beauchamp : Work too:(Objectifs: Améliorer relation CE+CA+peinturer armoires du CE+ plus de coaching avec nous*.*

Gaelle Feruzi Salimata: Tout va bien.

6. Suivi des dossiers en cours

7. Dossiers internes

7.1. Groupe FB AGED

Arianne Tévis-Beauchamp : J'ai déposé une ébauche de solutions quant au problème auquel nous faisons face avec la gestion de notre groupe Facebook. Je propose que l'on en discute ce soir et que nous apportions nos modifications, puis que les différentes possibilités soient apportées à la prochaine AG. La décision finale devrait provenir de nos membres. Il faut vraiment trouver une façon de modérer tout ça, ça prend une ampleur qui est plus grande qu'on croyait. J'y ai beaucoup pensé. Il va falloir que ce soit les membres qui choisissent. Je propose un temps de lecture de 5 minutes pour lire le document.

Marie-Clarisse Berger : D'emblée, je tiens à dire que j'ai beaucoup réfléchi à cette situation et j'en ai parlé avec des gens de ma communauté, dont AEND pour connaître leur avis et je ne suis pas la seule à partager un certain malaise.

Premièrement, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre la politique de modération des commentaires. Lorsque moi je fais un commentaire baveux à Jutras, on me conseille de l'effacer et je le fais pour ne pas mettre personne mal à l'aise et parce qu'on me dit qu'on doit agir en tant que modérateur. Mais lorsque Thomas commente plusieurs fois les commentaires questionnables de Gabriel Tremblay nous ne sommes plus modérateurs? Pourquoi mes commentaires ne passent pas, mais ceux de Thom oui? Et je ne dis pas ça pour attaquer Thom, je suis pour le fait de s'exprimer librement et les commentaires de Thom étaient vraiment respectueux selon moi. Mais j'aimerais comprendre ce traitement différentiel... Sommes-nous modérateurs? Devons-nous seulement parler à titre personnel? Il ne semble pas y avoir de consensus sur ces questions.

Deuxièmement, pourquoi lorsque Yumara fait un commentaire irrespectueux il est effacé en 0.2 secondes sans même qu'on puisse s'entendre sur comment faire, mais lorsque moi je dis que le commentaire Gabriel Tremblay est offensant et n'a pas sa place on remet en doute mon jugement? Perso, je ne trouve pas que c'est si pire que ça de se faire traiter de raciste... Mais je comprends que ça peut être offensant pour d'autres et je respecte cela. Je ne mets pas en question le fait que ce commentaire devait être supprimé. Il était irrespectueux, je le comprends, Yum aussi, tout le monde le comprend. Je tente de ne pas remettre en question les émotions d'autrui et c'est pourquoi je ne me suis pas obstiné à savoir si oui ou non on devait le garder ce commentaire. Aussi, ça ne fait pas avancer le débat, donc c'était logique qu'on le supprime.

Par contre, perso je trouve vraiment poche de me faire dire que je fais possiblement pas ma job (?) par quelqu'un qui ne connaît pas beaucoup le CE, en plus de nous dire qu'on est de mauvaise foi (???)... Ce que je trouve dommage, c'est qu'il a fallu que deux autres personnes du CE confirment ce que j'avais déjà exposé pour qu'on accorde de la valeur à ce que j'ai dit... Pourquoi remet-on en question mes émotions et mon jugement, mais pas celui des autres quand on efface le commentaire de Yum sous prétexte que c'est offensant? Pourquoi mon jugement à de la valeur seulement lorsqu'il est confirmé par deux autres membres du CE? Donc on fait front commun un jour sur deux ou...? J'ai beaucoup de difficultés à comprendre encore une fois... Et parfois j'ai l'impression que certains commentaires ou opinions sont plus valorisés au sein du CE, ce qui est dommage. Je ne veux pas revenir sur d'anciennes histoires, mais une ancienne membre avait déjà soulevé ce point cet automne...

Troisièmement, certaines personnes m'ont aussi parlé du manque de cohérence dans la suppression des commentaires. Si moi et d'autres l'avons spot, c'est clair que plusieurs personnes s'en rendent compte aussi et je trouve ça dommage parce que certaines personnes sentent qu'il y a un politique qui s'applique à géométrie variable... et j'ai de la difficulté à les contredire en voyant ce qui s'est produit avec ce post...

Je vous dis tout ça et ce n'est vraiment pas pour attaquer personne du CE. Je sais que certaines décisions se sont prises vites et que tout le monde fait son possible. Simplement, je me questionne sur les points mentionnés plus haut... Et si mon malaise persiste près d'un mois après la situation, j'espère qu'on le prendra au sérieux et que mon jugement sera considéré pour l'avancement de ce dossier!

Dereck Dumont arrive à 20h12.

Béatrice Petitclerc : Donc, je vais faire ça concis. Ce qui s'est passé avec les 3 publications ne s'est jamais produit auparavant à ma connaissance. Il s'agit de situations qui se passaient très vite et on n'était pas tous en même temps puisque nous étudions en période de finaux. Ce qui a mené à la suppression du commentaire, c'est que certaines personnes visaient d'autres personnes spécifiquement par leur nom, ce qui n'a pas lieu d'être sur le groupe. Au niveau des propositions, je proposerais donc de prendre le scénario 2. Je pense quand même que nous devrions présenter l'ensemble des scénarios

aux étudiants en AG afin qu'ils comprennent à quoi compare le scénario recommandé. Personnellement, je ne crois pas qu'on devrait avoir le fardeau de modérer les membres de l'AGED. Le CE n'est pas censé être paternaliste.

Emily Abud : Il y a eu je dirais 3 dossiers où on a fini par supprimer un post et gérer des commentaires pis surtout le dernier ça s'est passé super vite pis j'ai manqué des bouts, comme Bé l'a dit on étaient en finaux et pas tous en même temps sur la convo, mais je vais essayer de m'exprimer le mieux possible. C'est justement pourquoi on se rencontre aujourd'hui, moi j'étais souvent assez rapide sur le piton pour dire de supprimer un post ou d'enlever des commentaires, parce que dès qu'il y a des attaques personnelles et un débat qui vire mal, je trouve que ça a zéro sa place sur la page de l'AGED. Je suis arrivée au BAC l'année dernière donc je ne sais pas comment c'était avant, mais dans ma tête, je crois que l'intention du CE de l'année dernière était la bonne. Quand les membres vont sur le groupe de l'AGED, ce n'est pas pouvoir des débats et se faire bombarder de notifications (même si certains aiment le «drama») qui vont je crois exploser si on arrête de modérer les publications, mais pour se tenir au courant des nouvelles académiques et des événements de la faculté.

Thomas Blackburn-Boily : Je voulais te dire MC, je compatis avec toi mais t'inquiète j'ai pas trouvé ça cool les commentaires de mon coloc. Les gens savent ce qu'ils mettent sur le groupe. Ça me tanne qu'il puisse avoir des attaques personnelles, mais on a eu la preuve que ça peut créer du remous. On est tous des adultes responsables de nos actes.

Noémie Painchaud: Moi en lisant les scénarios, je penchais sur le deuxième également. Toutefois, je pense que le dernier point de cette proposition reste un idéal à atteindre. Malheureusement, je n'ai pas pu voir lesdits "post" mais j'ai déjà pu voir que l'AGED s'est fait pointé du droit moindrement par la raison qu'on serait "inactif" et qu'on ne fait rien en de telles situations... Je ne pense pas qu'on peut être complètement objectif et "laisser le tout aller sans rien faire". Sans toutefois être paternaliste, je pense que l'on peut moindrement intervenir. Je ne pencherais pas pour le scénario 3 en raison de la charge lourde que ça accorde aux modérateurs (nous) soit d'envoyer des messages aux membres qui participent à des débats et qui sont irrespectueux. C'est pourquoi je me positionnerais plus pour le deuxième scénario, et ce, avec de légères modifications.

Derek Dumont : J'ai plusieurs petits points par rapport à ça. L'historique c'était vraiment d'espacer les publications car sinon il y avait vraiment trop de publications en même temps. Au fil du temps, il y a eu une certaine gestion des publications qui s'est instaurée. Selon moi, accepter toutes les publications, ce n'est pas l'idéal. Le scénario 2 ne nous laisse pas assez de marge de manœuvre. Celui qui nous avait tag, Charles Isabelle, nous demandant d'intervenir. On fait quoi dans ce temps-là, on ferait rien? Ça non plus je ne suis pas tant à l'aise. On dirait que le scénario 2 ne nous laisse pas l'opportunité vraiment d'agir. On dirait que je ne suis pas tout à fait à l'aise pour le scénario 2. Il pourrait y avoir un mélange des scénarios. Je crois que le scénario serait à

améliorer. On pourrait avoir deux scénarios: un pour les commentaires et un pour les publications. Question: Dernier point des scénarios, peut-on le clarifier?

Arianne Tévis-Beauchamps : J'avais pas d'intention derrière ça mais d'emblée si on a commenté sur le post, on fait juste ramener les gens à l'ordre. Je vois l'objectivité comme une manière pour le CE de rappeler les règles du groupe sans embarquer dans ce qu'on pense personnellement du post ou de ses commentaires.

Dereck Dumont : Personnellement, je ne suis pas vraiment à l'aise avec la censure du CE. Les membres du CE ont droit de s'exprimer sinon c'est un peu restrictif. C'est important qu'on ne soit pas contraint.

Marie-Clarisse Berger : J'ai l'impression que le scénario 2 serait à modifier, il laisse beaucoup de place aux débordements. Je ne pense pas qu'on devrait non plus écrire à nos membres pendant de telles situations. Je pencherais plus pour le scénario 4, car ce serait un entre-deux.

Maxime Barrette-Bourque : Dans le fond, il ne faut pas oublier qu'on est tous des adultes. Si quelqu'un décide de dire un propos irrespectueux, la seule personne à laquelle il nuit, c'est lui-même. Les gens sont capables de se gérer. C'est une façon de faire aussi généralement sur les pages Facebook. Parce que c'est irréaliste pour moi de déterminer ce qui est offensant ou non, inapproprié ou non, etc. Le scénario deux est donc le plus réalisable. On peut se dissocier quand il y a des commentaires concernant la faculté ou à caractère offensant, donc le CE n'est pas visé.

Béatrice Petitclerc : Je laisserais free for all dans le scénario 2, sauf dans le cas où des membres de l'Association ou du personnel sont insultés. On ne devrait pas soutenir la cyberintimidation. Pour les signalements des publications par nos membres, il faudrait faire un barème. Il faudrait se doter d'une règle à partir de laquelle un nombre X de signalements par nos membres justifie la suppression de la publication.

Saïd Kassabie propose que les propositions de gestion du Groupe Facebook soient soumises à l'Assemblée générale, avec un scénario 2 adapté selon les commentaires du CE.

Béatrice Petitclerc appuie.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis un peu d'accord avec Max. On n'est pas tous et toutes d'accord avec la définition du respect. Moi je l'ai vécue, MC aussi, ça montre qu'on ne peut pas vraiment se mettre dans la peau de tout le monde, donc je trouve ça difficile de trier toutes les publications car on va revenir au même problème qu'on avait. On est très occupé, donc souvent on doit agir vite et c'est impossible d'avoir un consensus sur la conversation FB du CE. Le scénario 2 va nous permettre de nous dissocier de tout ça. On devrait vraiment apporter ça en AG. Voulez-vous qu'on pose

certaines questions ou qu'on laisse l'AG déterminer ça. J'ai de la difficulté à savoir quelles propositions on veut trancher.

Derek Dumont : Je comprends qu'on a tous plusieurs commentaires à incorporer mais j'aimerais en souligner un : celui d'utiliser la page Facebook de l'AGED et les pages Facebook des comités pour les publications. Comme ça, lorsque c'est l'AGED ou les comités qui publient ou parlent, on va le savoir. Ensuite, lorsque c'est des comptes personnels, on saura que ce n'est pas au nom du comité ou de l'AGED. Ça n'aura pas un grand impact sur les membres à court terme, mais c'est une idée importante pour le long terme. C'est valable aussi pour le CE car ça va centraliser l'info. Et ça va inciter les gens à interagir avec notre page. Il faudrait regarder si on veut des exceptions. On pourra regarder ça.

Thomas Blackburn-Boily : Pour te répondre Ari, je pense que c'est ce qu'on aurait à faire de mieux. Ça serait à l'AG de trancher.

Marie-Clarisse Berger : Quand on amène ça en AG, il faudrait garder ça neutre et ne pas viser des situations précises afin que les gens ne soient pas pris comme cible.

Arianne Tévis-Beauchamps : Est-ce qu'on est capable de s'entendre sur le fait que les comités devraient publier en utilisant leur page Facebook? Je vais prendre les propositions et les présenter. Je vais ajouter la proposition de Derek dumont à tous les scénarios.

AU.

Arianne Tévis-Beauchamp propose que lorsqu'on discute du point en AG, les membres du CE restent objectifs et neutres afin que les membres de l'AGED puissent prendre la bonne décision.

Noémie Painchaud appuie.

Dereck Dumont: Je comprends l'aspect objectif et neutre. Je crois qu'on peut se permettre de ramener les gens à l'ordre en cas de désinformation. Si ça touche nos mandats, je crois qu'on peut s'exprimer, mais il faudrait s'entendre sur ce que ça veut dire sur objectif et neutre.

Arianne Tévis-Beauchamp : Par exemple, de pas prendre un tour de parole en AG en disant quelle proposition on voudrait en AG. On va vraiment laisser les membres nous dire ce qu'ils préfèrent.

AU.

7.2. Calendrier des instances - Hiver 2021

Said Kassabie: Dans la rencontre d'aujourd'hui j'ai mis le calendrier des instances.

Dereck Dumont : Pour les élections du CIA : le 19 c'est les résultats du vote donc c'est là que la nouvelle personne VP social va être choisie, mais l'AG d'élection est le 22 donc il faut se rencontrer obligatoirement la fin de semaine pour choisir le CIA. Donc pour régler ça, il faudrait que le vote soit le 18 ou on devrait déplacer l'AG d'une journée pour permettre à la personne de se mettre à jour.

Said Kassabie : Pour le 19, je comptais faire comme pour Respo première : ouvrir la plateforme de vote de minuit à minuit. Sinon, vous allez voir qu'il y a élection des comités. Avec la pandémie, je pense pas qu'on va pouvoir faire comme avant. Je pensais faire une résolution du CA en force majeure pour que le monde puisse voter en ligne.

Dereck Dumont : Je crois qu'il y a rien dans ce coin-là, est-ce qu'on peut mettre ça le mardi l'AG? Est-ce que ça peut convenir comme ça?

Said Kassabie : Le 23 je pouvais moyen et on a une rencontre du CE. Il y a aussi les élections du CA, mais ça dépend vraiment de ce que vous voulez.

Derek Dumont : Je comprends ton point, c'est très valable. L'autre option c'est qu'on se fixe une autre date soit le 20 ou 21 avril, avant l'AG pour procéder à la nomination de CIA et UniversDroit.

Arianne Tévis-Beauchamp : J'annulerais probablement le CE du 23 alors, je vais faire les changements. J'ai une question pour les élections des comités. Je parle en mon nom personnel. J'aimerais que ça ne se fasse pas comme l'an dernier. Il y a eu certains vices par rapport aux critères de certains comités. Je serais bien d'accord pour qu'on fasse l'élection de plusieurs comités en même temps. Je ne voudrais pas que les votes d'amitié soient favorisés comme l'an dernier.

Said Kassabie : Là ce serait juste un seul lien qui serait envoyé.

Arianne Tévis-Beauchamps : Donc chaque membre devrait remplir un questionnaire sur les postes à combler?

Said Kassabie : C'est ça le plan.

Said Kassabie propose l'adoption du calendrier des instances avec la date du CE du 23 mars qui sera à confirmer.

Béatrice Petitclerc appuie.

AU.

7.3. Permanences des execs

Arianne Tévis-Beauchamp : Je ne vous cacherai pas que je comprends la situation des gens qui seront plus loin, mais vu que l'uni est toujours ouverte, on devrait peut-être rester ouvert puisqu'on a eu plusieurs difficultés à la session d'automne en lien avec ça et que les permanences font partie intégrante de nos mandats.

Yan Simoneau: J'ai fait la première permanence de l'année et j'ai été là de 10h à 14h et personne n'est venu. Aujourd'hui je n'ai pas fait grand chose. Je serais d'avis de ne pas offrir de café. Là c'est arrivé avant que la session commence alors j'attendrai le 4 semaines pour voir comment la situation progresse. Du moins, comme c'est un de nos mandats, je poursuivrais les permanences.

Maxime Barrette-Bourque : J'avais consulté les représentants de 1ère. Pour ce qui est des permanences, ça touche plus les premières. La majorité des premières sont pas mal down avec le fait que ce soit à distance. Il ne semblerait pas que ça pose problème pour les gens parce qu'ils posent plus leurs questions par facebook. Personnellement, ça ne me dérange pas de me déplacer, mais je comprends les autres. Moi je crois qu'on devrait faire des permanences qui sont plus virtuelles, s'il y a des problèmes on voit avec comment ça va. Personnellement, je serais à l'aise avec une période tampon.

Emily Abud : Moi en tout cas, je serai pas là les deux premières semaines, pis là la situation est moins attrayante pour les gens qu'avant. On devrait faire un post Facebook pour dire aux gens que s'ils ont besoin, ils devraient nous le dire 48h à l'avance. Le café devrait être fait plus près de la période des examens.

Dereck Dumont : Considérant le fait que les permanences sont un service que nous offrons à nos membres et considérant que je ne crois pas que nos membres vont nous le dire s'ils aimeraient quelqu'un en permanence, je crois que ça serait bien de quand même offrir un peu de permanences. Par exemple, nous pourrions quitter plus tôt et faire du café uniquement lorsque la demande y sera. Il ne faut pas oublier que l'université maintient tous les services en présentiel (cafétéria, coop, etc.). Si nous pouvions offrir 5 permanences par semaine, ce serait une solution tampon.

Arianne Tévis-Beauchamp propose que les permanences soient réduites jusqu'à une semaine avant les intras et qu'à partir de ce moment-là nos permanences deviennent complètes.

Said Kassabie appuie.

Maxime Barrette-Bourque: J'irais plus avec les mesures gouvernementales Ari, parce que si on va jusqu'au intras, c'est un peu loin. On pourrait se dire 4 semaines.

Saïd Kassabie : Je crois que je vais m'opposer à l'amendement à l'amiable, car les mesures gouvernementales sont prévues jusqu'au 8 février. Car même si on est en rouge, on va quand même sûrement avoir des examens en présentiel.

Béatrice Petitclerc: J'allais proposer qu'on fasse des mois, donc qu'on split en mois.

Arianne Tévis-Beauchamp : Pour janvier je vais faire un when to meet!

AU.

Dereck Dumont: Juste pour clarifier, est-ce qu'on joint les permanences en ligne avec les permanences réduites?

Béatrice Petitclerc : Oui on peut laisser la permanence en ligne, moi on m'écrivait. C'est bon d'avoir une personne ressource.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je vais faire un post qui va expliquer les deux types de permanences.

7.4. Évaluations

Arianne Tévis-Beauchamp propose le calendrier suivant :

- **Réponses au sondage et au formulaire d'évaluation (1 au 5 février 2021)**
- **Retour sur les évaluations sur rendez-vous (8 au 12 février)**

Béatrice Petitclerc appuie.

AU.

7.5. Force majeure - Recommandation au CA

Saïd Kassabie : Dans les annexes du PV, j'ai mis le projet de résolution. On ne pourra pas être à l'université. Je propose 2 minutes de lecture.

Marie-Clarisse Berger: Qu'est-ce qui sera impacté?

Saïd Kassabie: La première chose concerne l'élection des représentants de classe. Aussi, pour le vote des comités, normalement c'est à l'EntreDeux sur l'heure du midi. Ça peut toucher aussi les élections du CA.

Dereck Dumont : Les élections de L'EntreDeux, ça ne concerne pas le CE plutôt? Pour préciser l'impact de la recommandation au CA, le CE tente de faire comme si tout était normal, on peut pas tout changer, c'est pas l'objectif.

Saïd Kassabie : Le CE c'est en ligne depuis l'été en fait.

Said Kassabie propose que le CE recommande au CA d'adopter une résolution en vertu de l'article 115 des RGaux.

Yan Simoneau appuie.

AU.

8. Dossiers externes

8.1. Co-rédaction d'une lettre ouverte avec le GISA de l'Université de Montréal

Béatrice Petitclerc : Le Groupe d'intérêt en santé autochtone (GISA) de l'Université de Montréal m'a approché en novembre dernier afin de connaître notre intérêt à co-rédiger une lettre ouverte sur le décès de Joyce Echaquan ainsi que le racisme systémique. Ici-bas se trouve une description du GISA :

L'objectif visé par le GISA est de promouvoir et d'améliorer les connaissances des étudiants en sciences de la santé et en sciences psychosociales à la réalité de la santé des groupes autochtones vivant en communauté ou dans les centres urbains.

Ce à travers des activités qui favorisent le partage du savoir sur un large spectre touchant à la culture, l'histoire, les pratiques de médecine traditionnelle, etc.

Le but ultime est de contribuer à l'amélioration des soins de santé qui sont offerts aux individus s'identifiant en tant qu'autochtone.

Vu l'actualité en constante évolution, le GISA aimerait pouvoir élargir le spectre de la lettre notamment en incluant la situation de la communauté noire. L'ébauche de la lettre ouverte se trouve en annexe. Le GISA prévoit publier la lettre ouverte dans tous les médias intéressés à le faire. Aussi, le GISA aimerait écrire une lettre mettant l'accent sur la situation des Autochtones. Je ne sais pas si l'AEND serait intéressée à participer?

Marie-Clarisse Berger : Oui ça nous intéresse.

Thomas Blackburn-Boily: Question: on s'est fait reprocher que le CE prenait des positions. Est-ce que nous devrions nous limiter?

Marie-Clarisse Berger: Je ne crois pas qu'on devrait se limiter, nous ne sommes pas liés, mais si un comité se positionne, ça ne devrait pas influencer le CE. Ça ne limite pas les comités à faire leurs propres activités. Les comités devraient être indépendants du CE et vice-versa.

Arianne Tévis-Beauchamp : Les comités sont surveillés et le CE a un contrôle sur ce qu'ils peuvent ou non faire. Par exemple, nous ne pouvons pas permettre qu'un comité se soulève contre la Faculté, mais je conviens qu'ils ont une certaine liberté quand même quant à leurs positions. Le comité féministe était pour le Defund the Police, par exemple, même si nous n'avons pas une position en ce sens dans notre cahier de positions.

Saïd Kassabie : Si je peux rajouter, pour AEND, la première phrase de leur article dans les RG c'est de promouvoir la représentation et l'intégration des personnes noires. Et leur mandat stipule qu'ils peuvent faire la promotion des enjeux des personnes noires donc ça rentrerait dans leur mandat.

Béatrice Petitclerc propose de mandater le Comité de droit autochtone ainsi que l'Association des étudiant.es noir.es en droit à travailler ensemble pour corédiger cette lettre ouverte.

Noémie Painchaud appuie.

AU.

Béatrice Petitclerc propose de mandater le Comité de droit autochtone à travailler en collaboration avec le GISA pour rédiger cette deuxième lettre ouverte.

Marie-Clarisse Berger appuie.

AU.

9. Dossiers financiers

10. Dossiers académiques

10.1. Représentation de programme - Membres du CE

Saïd Kassabie : Pour les représentations de programme, j'ai réalisé pendant les vacances que selon l'art. 106 des RG, toutes les personnes sont admissibles à se présenter sauf les membres du CE. Nous sommes 4 en ce moment, donc il faudrait refaire les élections.

Dereck Dumont: C'est que pour certaines élections, quand personne se présente on peut se présenter, donc je voulais soulever ce point.

Saïd Kassabie: Quand je lis le chapitre 16 il n'y a pas d'exception là-dessus.

Dereck Dumont : Je propose un temps de lecture des RGaux.

Saïd Kassabie: Je comprends la forme pour les représentants de programmes. Si on veut que les représentants de CE puissent siéger aux deux, il faudrait demander un dérogations temporaires, car là comment c'est écrit ça ne le permet pas.

Arianne Tévis-Beauchamp : Je suis d'accord avec Dereck que faire des élections à nouveau c'est pas l'idéal. Moi aussi j'irais avec une dérogation temporaire. Il faudrait faire la dérogation en CA alors.

10.2. Élection des représentants de classe:

Maxime Barrette-Bourque : Pour les troisièmes années, j'ai fonctionné avec ma méthode habituelle. Je suis en attente d'une résolution pour pouvoir faire celle des deuxièmes années afin de déroger dans la façon de faire des élections. Pour l'instant il y aurait:

- Groupe 2 : Représentant académique
- Groupe 3 : Représentant académique (à suivre)
- Groupe 5: Représentant académique + social

Mais pour ce qui est du groupe 2 et 3 il semble avoir des erreurs sur les listes que Karine m'a fournies. Donc, moi et les étudiant.es concernés sommes en attente car les listes ne sont pas à jour. Surement que les élections seraient juste pour le groupe 5.

Je ferais la 2e méthode: me pointer dans le channel Teams et procéder. Saïd, pour la résolution unanime on s'en reparle.

11. **Dossiers des activités étudiantes**

12. **Dossiers communication**

13. **Dossiers professionnels**

14. **Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante**

15. **Dossiers premières année**

16. **Varia**

16.1. Discussions sur l'annulation ou le report de la Coupe Face-à-Face

Thomas Blackburn-Boily : Il y a eu des discussions pour savoir si on annulait ou non la Coupe à cause du covid. Ça tombe mal. Je laisse Gaëlle vous expliquer pourquoi on irait plus vers une annulation.

Gaëlle Feruzi Salimata: Pour la suspension, les arguments sont vraiment divisés. C'est une belle opportunité pour les étudiants et certains avaient déjà fait leur vidéo donc c'est dommage si on annule. C'est aussi censé être avec des juges de la cour du Qc. J'en ai parlé avec Me Gaulin et elle croit aussi que ce serait plate de faire la finale en ligne donc il n'y a pas vraiment d'intérêts à faire les autres manches si la finale est en ligne. Sinon on ne pourrait pas donner de date précise pour utiliser l'argent offert par le cabinet. Si on suspend, il faudrait vrm qu'on ait des dates précises. Il faudrait aussi refaire le processus

de recrutement. Il ne faudrait pas que ça tombe en même temps que les intras. Une partie du budget devait servir aux juges donc là ce serait moins intéressant.

Ariane Tevis-Beauchamp : Je m'excuse, peut-être que je ne suis pas assez informée, mais je trouverais ça vraiment dommage qu'on annule. J'ai l'impression qu'il y a moyen qu'on puisse le faire pareil. On pourrait faire tout en ligne même la finale, sans que ce soit des juges de la cour suprême. Marie-Claude Landry est vraiment intéressante, elle est super impliquée. On a des contacts qui pourraient vous aider. Sans que ce soit pareil, on pourrait quand même faire la Coupe. La commandite pourrait servir autrement. Sinon c'est vraiment dommage qu'on annule. J'ai l'impression que ça pourrait vraiment intéresser des gens.

Maxime Barrette-Bourque : Sinon, UOttawa fait un concours d'éloquence... peut-être qu'on peut le combiner avec le projet d'UOttawa? J'ai transféré les courriels à Thomas.

Thomas Blackburn-Boily : On avait relancé une coupe de fois et ils nous ont dit qu'ils allaient nous revenir, mais ça semble battre de l'aile un peu.

Noémie Painchaud : Moi c'est pour ta commandite... Si vous l'annulez, avez-vous l'intention de renvoyer tout l'argent non utilisé ? Je ne pense pas que le cabinet ne va pas accepter que vous gardiez l'argent en vue du concours de l'an prochain.

Gaëlle Feruzi Salimata: Oui on va remettre l'argent. Oui Ari, il y a déjà un prix donné par BCF et un autre donné par Yvons Blais alors je ne sais pas comment on pourrait faire ça. Sinon on a vraiment besoin d'un juge de chacun des cabinets donc en plus que le 25 un des juges n'étaient pas dispo, ce serait compliqué.

Ariane Tévis-Beauchamp : Je me demande juste qu'est-ce qu'on fait avec ça. Si la coupe marche pas, on fait quoi? Je comprends ton point Gaëlle, mais est-ce qu'on peut faire une autre formule? Surtout que pendant le covid, ça peut être intéressant pour certaines personnes. Je suis d'accord qu'on annule la coupe, mais je lance l'idée comme ça.

Thomas Blackburn-Boily : Je comprends tout ça. Je ferais une rencontre avec le comité!

Béatrice Petitclerc : Peut-être que tu pourrais sonder les gens pour savoir quelle est la meilleure alternative Gaëlle? Toute la question des procédures médicales, etc... Je comprends que c'est très court comme délai, mais je te conseille vraiment de demander aux gens qui ont donné leur nom, quitte à faire un event plus intime.

Gaëlle Feruzi Salimata : Dans le fond, vous voudriez pas suspendre la coupe? Avec le timing et la recherche que les gens doivent faire, il faudrait absolument la suspendre car c'est dans deux semaines, Sinon pour les prix de participation en ligne c'est une bonne idée et je prend en note ton commentaire Bé. Je pourrais parler avec Me Gaulin aussi!

Arianne Tévis Beauchamp : Je crois qu'on devrait suspendre la Coupe, je comprends ton point Gaelle. Je vous conseillerais de faire une rencontre entre vous. Je vais en parler à Me Gaulin. Au prochain CE on pourrait en reparler.

Gaelle Feruzi Salimata : Oui la rencontre est quand?

Arianne Tévis Beauchamp : 19 janvier mais pas de stress!

Thomas Blackburn-Boily : Ok je vais faire le suivi.

Béatrice Petitclerc : Si jamais ça t'en met trop sur les épaules, sois à l'aise pour le dire, on veut pas que tu te sentes obligée de quoi que ce soit.

Gaelle Feruzi Salimata : Je ne sais pas si j'ai l'énergie de tout refaire.

16.2. Prochaines rencontres

- 19 janvier 13H
- 26 janvier 16H
- 2 février 8H
- 9 février 13H
- 16 février 16H
- 9 mars 8H
- 16 mars (13H)
- 23 mars 16H
- 30 mars (8H)

17. Fermeture de la séance

La séance est levée à 22h02.

ANNEXE

Ébauche de la lettre ouverte rédigée par le GISA de l'Université de Montréal

[Résolution unanime - Force majeure](#)

Propositions de gestion du Groupe Facebook de l'Association Générale Étudiante de Droit de l'Université de Sherbrooke (AGED)

Scénario 1 – Déresponsabilisation totale de la page Facebook

- Il n'existe aucun modérateur sur la page Facebook.
- Aucune publication n'est autorisée ni redirigée par quiconque.
- Les membres du conseil exécutif de l'AGED ne posent aucune action lorsque les débats s'enflamment.
- Aucun commentaire ou publication ne peut être retiré.
- Les membres du conseil exécutif de l'AGED demeurent neutres et objectifs dans les débats qui interviennent sur la page Facebook.

Scénario 2 – Désresponsabilisation complète des activités de la page Facebook

- Toutes les publications sont automatiquement acceptées par les modérateurs de la page.
- Une exception existe pour les publications devant être publiées sur un groupe précis sont redirigées par le ou la responsable aux communications. La publication n'est alors pas publiée.
- Lorsqu'une publication est sujette à débats enflammés, un modérateur peut copier-coller les règles du groupe en premier commentaire de cette publication pour rappeler le respect aux membres.
- Les modérateurs ne posent aucune action lorsque les débats s'enflamment, ils s'en désresponsabilisent et compte sur la bonne foi des membres pour se parler avec respect.
- Aucun commentaire ou publication préalablement autorisée ne peut être retiré.
- Les membres du conseil exécutif de l'AGED demeurent neutres et objectifs dans les débats qui interviennent sur la page Facebook.

Scénario 3 – Désresponsabilisation partielle des activités de la page Facebook

- Toutes les publications sont automatiquement acceptées par les modérateurs de la page.
- Une exception existe pour les publications devant être publiées sur un groupe précis sont redirigées par le ou la responsable aux communications. La publication n'est alors pas publiée.
- Si une publication ne peut être redirigée vers un autre groupe, elle est publiée sur le groupe Facebook de l'AGED.
- Lorsqu'une publication est sujette à débats enflammés, un modérateur copie-colle les règles du groupe en premier commentaire de la publication pour favoriser le respect.
- Lorsqu'un débat irrespectueux éclate, un modérateur envoie en message privé les règlements du groupe en privé à chacune des parties prenantes au débat en guise d'avertissement.
- Aucun commentaire ou publication ne peut être retiré de la page Facebook.

Scénario 4 – Responsabilisation face aux activités de la page Facebook

- Toutes les publications sont automatiquement acceptées par les modérateurs de la page, sauf exceptions.
- Une exception existe pour les publications devant être publiées sur un groupe précis sont redirigées par la responsable aux communications. La publication n'est alors pas publiée.
- Une exception existe si le caractère de la publication est sujette à débats trop enflammés ou à un manque de respect envers la Faculté dans son ensemble (étudiants, professeurs, décanat, AGED, etc.)
- Lorsqu'une publication est sujette à débats enflammés, un modérateur copie-colle les règles du groupe en premier commentaire de la publication pour favoriser le respect.
- Lorsqu'un débat irrespectueux éclate, un modérateur envoie en message privé les règlements du groupe en privé à chacune des parties prenantes au débat en guise de premier avertissement.

- Si les commentaires irrespectueux persistent, le même modérateur envoie un deuxième avertissement aux parties prenantes au débat leur indiquant qu'une sanction suivra le non-respect des règles du groupe.
- Si malgré les deux avertissements, des propos menaçants ou irrespectueux prennent encore place sur la publication litigieuse, le modérateur envoie le règlement du groupe Facebook qui est entravé par le membre averti et l'informe qu'il sera suspendu du groupe pour une durée de 48H.